



PARIBAS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 14 MAI 1981

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jacques de FOUCHIER
Président d'Honneur

M. Pierre MOUSSA
Président Directeur Général

M. Gustave RAMBAUD
Vice-Président

M. Pierre DECKER
M. Maurice DOUMENC
M. Antoine DUPONT-FAUVILLE
M. Francis C. FABRE
M. Albert FRERE
M. Dominique LECA
M. Jacques MARCHANDISE
Lord ROLL of IPSDEN
M. Michel WALHAIN
Administrateurs

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

M. Pierre DECKER
M. Gérard ESKENAZI

CENSEUR

M. Claude BOURLET

SECRETARE GENERAL

M. Jean-Claude RICHARD

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Castel Jacquet et associés
Société de Contrôle des Comptes

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F 750 000 000

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN - PARIS 2^E

R.C.S. PARIS B 662 047 885 L.B.F. N° 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 14 MAI 1981

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'année 1980 et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

L'ENVIRONNEMENT BANCAIRE

L'exercice 1980 s'est inscrit dans un environnement économique difficile, les effets de la hausse continue des coûts de l'énergie n'épargnant aucun des grands pays industrialisés confrontés à la fois à l'inflation, à la stagnation et au déséquilibre de leurs échanges commerciaux.

Durant cette période, les Autorités monétaires françaises se sont efforcées de décourager les velléités de spéculation contre le franc en modulant les taux d'intérêts et de maintenir le rythme de croissance de la masse monétaire en dessous du taux d'inflation en accentuant notamment la rigueur du dispositif d'encadrement du crédit.

Alors que les taux d'intérêts avaient connu l'année précédente une forte progression puisque la moyenne mensuelle du loyer de l'argent au jour le jour était passée de 6,64 % en janvier à 12,17 % en décembre, une détente relative, encouragée par la bonne tenue du franc à l'intérieur du système monétaire européen, s'est manifestée sur le Marché Monétaire à partir de la mi-1980.

Toutefois, les Autorités monétaires ont été amenées à adapter leurs interventions en fonction des tensions sur les marchés des changes.

C'est ainsi qu'au cours des cinq premiers mois de l'exercice, la moyenne mensuelle du taux de l'argent au jour le jour s'est maintenue à un niveau élevé passant par un maximum de 12,95 % en mars ; cette tension a été provoquée par le climat international et plus particulièrement, à la fin du premier trimestre, par la hausse spectaculaire des taux américains.

A partir du mois de juin, le ralentissement de l'activité économique et la baisse générale des taux observée sur les autres places ont incité la Banque de France à amorcer une politique de détente sur le Marché Monétaire. Son action a toutefois été modérée car le maintien d'un taux d'inflation élevé et la dégradation de nos échanges commerciaux pouvaient faire craindre un affaiblissement du franc : la moyenne mensuelle du taux de l'argent au jour le jour a été ainsi ramenée à 12,42 % en juin, à 12,04 % en juillet et 11,37 % en septembre.

En dépit des remous provoqués à partir d'octobre par la fermeté du dollar favorisée par une vive reprise des taux d'intérêts américains et la faiblesse du deutsche mark alimentée par le déficit extérieur de la République Fédérale d'Allemagne, la Banque de France a poursuivi sa politique de baisse des taux d'intérêts au jour le jour. La moyenne mensuelle de l'argent est alors revenue en dessous de 11 % pour atteindre 10,73 % en novembre et 10,87 % en décembre.

Le taux de l'argent à 3 mois a connu une évolution à peu près similaire à celle de l'argent au jour le jour, le décalage entre les deux taux ayant culminé à 1 % en mars pour disparaître de juin à septembre et revenir à environ 0,75 % en décembre.

Soucieux de freiner la croissance de la masse monétaire, les Pouvoirs Publics ont mené une action directe sur ses principales composantes, d'une part, en faisant appel systématiquement à l'épargne à long terme pour financer le déficit budgétaire, d'autre part, en renforçant le caractère contraignant des mécanismes limitant la distribution du crédit.

Les banques se sont vu imposer des normes de progression mensuelles de leurs encours plus sévères que celles autorisées l'année précédente ; par ailleurs, le pourcentage de l'accroissement des engagements réglementairement désencadrés à réintégrer dans les encours encadrés qui avait été porté de 30 % à 40 % le 1er janvier 1980 a été relevé à 50 % le 1er avril. Cette mesure pénalise particulièrement les établissements les plus dynamiques en matière de financements à l'exportation, du fait que les utilisations de crédit contribuant à cet accroissement proviennent d'engagements pris lors de la signature des contrats d'exportation et ne peuvent donc être annulées ni reportées.

En raison notamment de l'écart grandissant d'année en année entre le rythme accéléré de l'inflation et le taux de progression autorisé des crédits distribués, le dispositif d'encadrement a rendu difficile la satisfaction des besoins de financement d'une économie pourtant en relative stagnation.

Pour être en mesure de répondre à la demande de la clientèle, un certain nombre d'établissements ont dû accroître leurs possibilités de crédit en renforçant leurs capitaux permanents. La Banque de Paris et des Pays-Bas, pour sa part, a procédé en 1980 à l'augmentation de son capital et à l'émission d'un emprunt obligataire.

Le taux de base appliqué par les banques n'a suivi que partiel-

lement et avec retard l'évolution du Marché Monétaire : fixé à 11,50 % depuis novembre 1979, il a été porté en plusieurs étapes à 13,25 % le 12 mars 1980, pour être ramené à 13 % le 28 avril, niveau auquel il s'est stabilisé jusqu'à la fin juillet.

Au cours du deuxième semestre, les marges se sont progressivement reconstituées avec la détente des taux observée sur le Marché Monétaire, malgré deux réductions du taux de base bancaire ramené à 12,75 % puis 12,25 % les 4 et 20 août.

A l'inverse, le compte d'exploitation des banques a été alourdi par l'aménagement, à compter du 21 novembre, du système des réserves obligatoires. Les Autorités monétaires souhaitant éponger une partie des disponibilités du marché accrues par les opérations de soutien qu'elles avaient menées en faveur du deutsche mark ont en effet porté le taux des réserves de 4 à 4,50 % pour les dépôts à vue, de 0 à 0,50 % pour ceux à terme et de 0 à 5 % pour les dépôts en francs des non résidents ; simultanément, le taux des réserves ordinaires applicable aux concours était porté de 0,50 % à 1,75 %.

L'année 1980 a été marquée pour le système bancaire français par deux événements :

mise en place, au début de l'exercice, par l'Association Française des Banques, d'un mécanisme de solidarité professionnelle appelé à jouer en faveur des clients déposants d'un établissement bancaire défaillant, la contribution de chaque banque inscrite étant calculée en fonction de ses dépôts en francs et de l'importance du sinistre,

constitution, sous l'égide de l'Etat, du Crédit d'Equipe-ment des Petites et Moyennes Entreprises (CEPME), dont les fonds propres sont fournis par les apports d'actifs de la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat, du Crédit Hôtelier Industriel et Commercial, du Groupement Interprofessionnel des PME et par une participation des principales banques dont la Banque de Paris et des Pays-bas.

ACTIVITES BANCAIRES EN FRANCE

Les dépôts de la clientèle de la Banque s'établissaient à F 18,- milliards fin 1980 contre F 12,8 milliards fin 1979. La progression a été surtout sensible en ce qui concerne les dépôts à terme qui représentent 65 % du total.

Si l'on raisonne sur des chiffres moyens, plus significatifs que des chiffres de fin d'année, les dépôts en francs sont passés de F 7,1 milliards à F 8,9 milliards (+ 25 %), la quasi-totalité de cette progression provenant du réseau (+ 35 %) qui, avec F 5,3 milliards, représente environ 60 % du total.

Les emplois totaux (francs et devises) de la Banque en France, toutes natures de crédits confondues, sont passés de F 23,8 milliards à fin 1979 à F 27,1 milliards à fin 1980 (+ 14 %).

Les emplois en francs sont passés de F 21,1 milliards à F 22,8 milliards (+ 8,1 %), ce développement modéré étant à rapprocher des contraintes résultant de l'encadrement du crédit; les emplois en devises, sur lesquels l'accent a été mis tout au long de l'année, ont connu une augmentation très forte (+ 65 %), passant de F 2,6 milliards à F 4,3 milliards. On peut noter par ailleurs que le réseau de Succursales et Agences a contribué pour F 4 milliards au total des emplois, ce qui correspond à une augmentation très sensible (+ 28 %).

Comme pour les dépôts, les chiffres moyens sont plus significatifs de l'activité réelle de la période que les chiffres de fin d'année. Ainsi, pour les crédits en francs, la progression est de l'ordre de 9,5 %, mais elle est inégale selon la nature des crédits. Si les crédits ordinaires, en raison des rigueurs de l'encadrement, augmentent de manière modérée - à l'exception des emplois dans le réseau - les crédits à l'exportation, partiellement non encadrés, ont crû de plus de 14 % et représentent 37 % du total des emplois de la Banque en francs.

Les engagements par signature ont été, comme les années précédentes, en forte progression.

Le niveau élevé des taux de refinancement a pesé sur les marges de l'activité bancaire pendant le premier semestre; celles-ci se sont sensiblement améliorées au second semestre grâce à la détente constatée sur le Marché Monétaire.

L'augmentation importante de l'activité du réseau de Succursales et Agences, constatée ci-dessus, est allée de pair avec l'extension des installations de diverses implantations et l'ouverture de deux nouveaux guichets, l'un à Biarritz et l'autre à Besançon.

La Banque disposait ainsi à fin 1980 de 53 implantations, dont 17 à Paris et 36 en province.

ACTIVITE DE COMMERCE EXTERIEUR

Les encours de crédits à l'exportation ont franchi fin 1980 le cap des F 10 milliards pour atteindre F 10,6 milliards, en accroissement de 14 %.

Le léger desserrement, en 1981, de l'encadrement pour les crédits à l'exportation, devrait permettre à la Banque de maintenir l'effort spécifique qu'elle développe dans ce domaine particulier.

Parmi plus de cent contrats ayant bénéficié de financements dirigés ou co-dirigés par la Banque, pour un montant supérieur à F 12 milliards, il convient de souligner plusieurs opérations particulières quant à leur nature ou aux pays concernés, tels que :

- la fourniture d'un navire de croisière par Dubigeon-Normandie à l'armement danois DFDS pour F 415 millions ;

- la commande d'une cimenterie à Fives-Cail Babcock par la République Socialiste de Birmanie pour F 200 millions ;

- la livraison de combustible pour deux centrales électriques nucléaires en Corée du Sud pour F 800 millions;

- le pilotage de crédits de \$ 500 millions destinés à Petrobras (Brésil), pour la fourniture de plateformes de forage (UIE-CFEM) et autres équipements pour le développement du champ pétrolière de Campos ;

- la ligne de crédit de F 200 millions ouverte à Heracles General Cement (Grèce) pour l'augmentation de sa capacité de production cimentière ;

- le montage pour la Société Arabe des Engrais Phosphatés et Azotés d'un crédit-acheteur de F 350 millions, complété par un contrat spécifique de change à terme pour la fourniture par Creusot-Loire Entreprises d'une unité pétrochimique ;

- la fourniture des premiers centraux "digitaux" de la nouvelle génération par Thomson CSF au Chili pour F 157 millions.

En dehors de ces contrats spécifiques, la Banque a continué d'apporter son concours aux sociétés exportatrices dans les pays socialistes, notamment :

- en URSS dans les domaines de la sidérurgie, de l'aluminium, des forages pétroliers et du phytosanitaire,

- en RDA et Roumanie dans celui de l'automobile, et en Yougoslavie dans le raffinage de pétrole et l'aluminium.

Elle a signé à l'occasion de la visite en Chine de son Président, en septembre, deux accords de coopération avec la C.I.T.I.C. et le 6ème Ministère de la Construction Mécanique.

Parallèlement au développement des financements à l'exportation, l'activité de la Banque dans le domaine des crédits en eurodevises s'est amplifiée d'une façon importante, au profit des exportateurs français.

Elle a participé à 55 eurocrédits d'accompagnement au commerce extérieur dont 35 à titre de chef ou co-chef de file pour un montant total de \$ 5,1 milliards.

La Banque a également poursuivi le renforcement de ses relations avec ses correspondants étrangers, notamment dans les pays de l'OPEP, qui lui ont confié des crédits documentaires importants.

ACTIVITES FINANCIERES

En dépit d'un environnement économique incertain et dans un climat boursier déstabilisé par l'ascension des taux d'intérêt et les turbulences des cours de l'or, le marché français des valeurs

mobilières a fait preuve en 1980 d'une activité sans précédent.

Le montant global des émissions d'actions et d'obligations auxquelles les banques ont prêté leur concours a progressé de 71 %, atteignant le niveau exceptionnel de F 100 milliards contre F 58 milliards en 1979. Les transactions en bourse sont passées de F 96 milliards en 1979 à F 122 milliards en 1980, soit une augmentation de 27 %.

Valeurs à revenu fixe

Après une brève détente au cours des deux premiers mois de l'année - l'emprunt d'Etat de janvier étant émis au taux nominal de 12 % - les taux d'intérêt ont connu dès le mois de mars une poussée rapide et se sont maintenus à un niveau élevé pendant le reste de l'année. En décembre, les taux à l'émission atteignaient 14,60 % pour le secteur public et 14,90 % pour le secteur privé.

Cette escalade des taux s'est accompagnée d'un gonflement exceptionnel du volume des émissions, absorbées par un marché dont la saturation n'a commencé à faire sentir ses effets que vers la fin de l'année. Le montant des emprunts obligataires classiques émis avec le concours des banques en 1980 s'élève à F 95 milliards contre F 55,3 milliards en 1979, soit une progression de 72 %. Les émissions d'obligations convertibles sont passées de F 0,8 milliard en 1979 à F 1,5 milliard en 1980.

L'Etat a, plus largement encore que les années précédentes, fait appel au marché obligataire (F 31 milliards en 1980 contre F 15 milliards en 1979), mais les deux autres catégories principales d'émetteurs ont également accentué leur demande : le secteur public (F 45 milliards contre F 29 milliards) et les banques (F 15 milliards contre F 7 milliards).

En revanche, en raison du niveau élevé des taux, les sociétés industrielles ont, comme en 1979, peu recouru à ce mode de financement. Il faut souligner, néanmoins, que la distinction entre émissions d'entités du secteur public et du secteur privé ne reflète pas entièrement la réalité économique. En effet, une partie des fonds collectés par certains émetteurs du secteur public (Crédit National, Crédit Hôtelier, etc ...) est réinjectée dans le secteur privé sous forme de prêts.

La Banque a joué sur le marché primaire un rôle de tout premier plan : elle a participé à 89,5 % des émissions réalisées en 1980 avec le concours des banques. Dans 51,3 % d'entre elles, elle est intervenue comme chef de file ou co-chef de file.

Elle a, en particulier, co-dirigé les trois emprunts d'Etat ainsi que les emprunts de nouveaux émetteurs comme EURATOM et la Caisse Française de Matières Premières.

La poussée des taux a conduit les emprunteurs, principalement les banques et les établissements financiers, à proposer des formules susceptibles d'assurer aux souscripteurs une meilleure

protection de leur capital, qu'il s'agisse de formules classiques, comme les emprunts à taux variable indexés sur le Marché Monétaire, ou qu'il s'agisse d'innovations, comme les emprunts à taux variable indexés sur le marché obligataire et les emprunts à taux flottant. La Banque de Paris et des Pays-Bas, en émettant sur le marché français le premier emprunt à taux flottant pour un montant de F 500 millions, a rencontré auprès des souscripteurs, notamment au sein de sa clientèle, un accueil très favorable. Cet emprunt, du fait de ses caractéristiques originales - coupon semestriel calculé en début de période égal au taux du Marché Monétaire à 6 mois majoré de 0,50 % - a servi de modèle à d'autres émissions du même type, plusieurs emprunteurs ayant marqué un intérêt particulier pour la formule. Au total, les émissions d'obligations à taux variable ou flottant ont atteint F 6,5 milliards en 1980 contre F 2,2 milliards en 1979.

Valeurs à revenu variable

Le dynamisme des deux années boursières précédentes n'a pas connu de ralentissement notable et la hausse du cours des actions s'est poursuivie en 1980, l'indice CAC ayant atteint à deux reprises, en mars et en novembre, son maximum historique. L'année s'est cependant achevée sur une note plus hésitante, ce qui a ramené la progression de l'indice CAC entre le 1er janvier et le 31 décembre à + 10,3 % contre + 17,5 % en 1979.

Parmi les facteurs qui ont contribué au bon comportement du marché en dépit des tensions économiques internationales et de la hausse des taux américains, il convient de signaler la bonne résistance à la crise d'un certain nombre de sociétés françaises, en particulier dans les secteurs privilégiés de l'aéronautique et des industries agro-alimentaires ainsi que le soutien des investissements Monory qui ont désormais atteint leur régime de croisière.

Le volume des transactions s'est accru de 23,9 %, passant de F 47,3 milliards en 1979 à F 58,6 milliards en 1980. Le montant des émissions, quoique également croissant, est demeuré relativement faible (F 18,4 milliards contre F 15,7 milliards en 1979). Les augmentations de capital réalisées avec le concours des banques ont représenté F 3,5 milliards.

La Banque a participé à 16 augmentations de capital pour un montant total de F 1,8 milliard. Elle en a dirigé ou co-dirigé 9, parmi lesquelles celles de la Compagnie Générale des Eaux, de Moët-Hennessy, des Ciments Français et de la Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques. En 1980, elle a également été co-introducteur en bourse du titre FNAC. Elle a, par ailleurs, dirigé ou co-dirigé l'admission sur le marché français de la société néerlandaise Rodamco et de deux sociétés américaines I.C. Industries Inc. et City Investing Company.

Désireuse de se munir d'un outil original pour développer une politique d'investissement dans le domaine de l'innovation et de la haute technologie, la Banque a créé la Sicav "Cortexa"

en juillet et le fonds de placement luxembourgeois "Cortexa International" en septembre. Leur portefeuille regroupe un ensemble diversifié de valeurs françaises, américaines et japonaises dans les secteurs de pointe, comme l'électronique, la défense, la biologie et l'énergie. Au 31 décembre 1980, les actifs de la Sicav et du fonds représentaient globalement F 245 millions, leur valeur liquidative ayant respectivement progressé de 18,4 % et de 17,2 %.

Les deux sociétés d'investissement à capital variable France-Epargne et Paribas Gestion que la Banque de Paris et des Pays-Bas met à la disposition de sa clientèle particulière, ont connu un essor important au cours des cinq dernières années : les performances (valeur liquidative + dividende global réinvesti) ont été de 23,4 % l'an pour Paribas Gestion et 23,1 % pour France-Epargne. L'actif total de ces deux Sicav atteint F 573 millions au 31 décembre.

En outre, cinq Fonds Communs de Placement à vocation spécialisée ont été mis en place en 1980 ("Actions Technologie", "Valeurs Asiatiques", "Obligations Internationales", "Obligations Françaises", "Actions Françaises") ; leur actif net s'élevait globalement fin 1980 à F 173 millions.

Valeur Pierre 5, dernière en date des Sociétés Civiles de Placements Immobiliers, a procédé depuis son ouverture au public en septembre 1979 à 7 augmentations de capital d'un montant total de F 320 millions, qui toutes ont été clôturées par anticipation.

Sur la base de la valeur des parts fin 1980, la valeur totale des cinq Valeur Pierre ressortait à F 1 350 millions, ce qui fait du groupe Valeur Pierre le premier groupe de S.C.P.I. en France.

Le capital des sociétés est détenu par près de 14 000 clients de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit du Nord.

OPERATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

En dépit des très fortes variations des taux d'intérêts à court terme aux Etats-Unis qui ont dépassé deux fois 20 % au cours de l'année, le volume des emprunts internationaux a atteint le niveau record de \$ 16,3 milliards, en augmentation de \$ 3,8 milliards sur l'année précédente et de \$ 1,5 milliard sur l'année la plus active qui avait été 1977.

Dans ce domaine, la Banque de Paris et des Pays-Bas a connu une année record, participant à la direction de près de 25 % des émissions et ayant eu l'honneur d'être désignée comme chef de file du premier emprunt jamais réalisé par la Banque Mondiale sur le marché des euro-dollars.

Le marché des crédits en dollars est resté extrêmement liquide mais, à la différence de chacune des années précédentes, n'a pas progressé, marquant même une légère diminution par rapport à l'année dernière (environ \$ 91 milliards contre 100 milliards).

Cette situation résulte à la fois d'une plus grande prudence des banques à l'égard des pays en voie de développement déjà très endettés et aussi de l'érosion continuelle des marges dont ont bénéficié presque tous les emprunteurs. La Banque de Paris et des Pays-Bas a limité son intervention aux opérations nécessaires au financement du commerce extérieur et au développement des activités internationales du Groupe.

REPARTITION DES EMISSIONS PAR MONNAIES
(en millions de \$)

	1979		1980	
	Montant	%	Montant	%
Dollars US :				
Taux fixe	3 470,-	27,7	5 742,5	35,4
Taux flottant	3 368,-	26,8	2 810,-	17,3
Convertible	1 249,9	10,-	1 829,6	11,2
Total (en dollars)	8 087,9	64,5	10 382,1	63,9
Deutsche marks	2 601,3	20,7	3 049,7	18,8
Unités de compte européennes	395,5	3,2	83,1	0,5
Florins	286,3	2,3	468,5	2,9
Francs français	367,6	3,-	887,9	5,4
Dollars canadiens	403,4	3,2	256,9	1,5
Yens	116,9	0,9	250,7	1,5
Livres sterling	246,3	2,-	772,6	4,9
Dollars australiens	17,1	0,1	35,1	0,2
Couronnes norvégiennes	16,-	0,1	80,2	0,4
TOTAL	12 538,3	100,-	16 266,8	100,-

IMPLANTATIONS A L'ETRANGER

La Banque de Paris et des Pays-Bas a ouvert en Europe des succursales à Athènes et au Pirée, en Extrême-Orient à Taïpeh, aux Etats-Unis des bureaux bancaires à Chicago et Houston.

Le réseau étranger de la Banque comprend, au 31 décembre 1980, 23 implantations.

L'activité et les résultats de la succursale de Londres, dont le total du bilan est passé de L 393 millions à L 850 millions sont en forte progression. Sa présence dans la Cité, qui regroupe plus de 500 banques de tous les pays du monde, lui permet d'avoir une activité extrêmement diversifiée. Elle est à la fois présente dans les crédits à l'industrie et au commerce britannique, secteurs où son portefeuille s'est accru de plus de 50 % en un an, et dans les crédits internationaux où elle agit pour le compte de nombreux clients du Groupe Paribas.

Son département "Conseils aux entreprises" lui assure également des revenus importants et de fructueux contacts avec les principaux groupes multinationaux. Son département trésorerie opère sur le marché pour le compte de nombreuses autres implantations du Groupe Paribas à qui il permet de profiter des vastes possibilités de la Place de Londres.

Dans un environnement difficile, marqué par une concurrence accrue et une érosion des marges, les succursales allemandes de Francfort, Düsseldorf et Stuttgart ont pu notablement améliorer leurs résultats.

La succursale de Milan, ouverte en décembre 1979, a terminé en 1980 son premier exercice complet dans des conditions de rentabilité très satisfaisantes. Elle poursuit la constitution d'un fonds de commerce composé de sociétés italiennes et étrangères actives notamment dans le domaine international.

Pour développer des financements spécifiques et des opérations à caractère industriel et financier, la Banque de Paris et des Pays-Bas a créé à Milan en 1980 une société financière, Paribas Finanziaria S.P.A.

La succursale de Madrid a terminé sa première année d'exercice avec des résultats tout à fait favorables malgré une conjoncture économique espagnole difficile. Tout en prolongeant les efforts du Groupe en faveur des sociétés françaises, elle s'est essentiellement consacrée à la constitution d'une clientèle de sociétés purement espagnoles. L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas en Espagne a été renforcée en 1981 par l'ouverture d'une succursale à Barcelone.

Après quelques mois d'activité, les succursales d'Athènes et du Pirée terminent l'année avec un léger profit. Comme prévu, l'activité shipping représente l'essentiel des opérations de la succursale du Pirée, alors qu'Athènes a développé des relations de clientèle avec les principales sociétés industrielles grecques.

En dépit des incertitudes résultant des événements politiques régionaux, les succursales du Golfe ont connu en 1980 un substantiel accroissement de leurs activités, tant en volume qu'en résultats. Ces derniers ont progressé à un rythme très supérieur à l'inflation.

La succursale de Doha reste l'implantation la plus importante, mais les succursales d'Abu Dhabi et de Dubaï ont très sensiblement augmenté leur contribution aux résultats de l'année en intervenant dans les nombreux projets industriels et en participant à la très grande activité commerciale de la place de Dubaï.

Les succursales de Bahrein F.C.B. et de Mascate ont poursuivi leur développement à un rythme satisfaisant et la succursale de Bahrein Offshore a commencé à récolter les fruits de ses efforts de prospection en Arabie Saoudite.

La succursale de Séoul a doublé le total de son bilan et a amélioré très sensiblement sa rentabilité.

La succursale de Tokyo a traité avec succès des opérations industrielles entre le Japon et la France.

Enfin, parmi les diverses opérations de la succursale de Hong Kong, il convient de noter la participation au financement de la construction d'un hôtel à Canton.

Aux Etats-Unis, le premier exercice de la succursale de Los Angeles et de la filiale bancaire Banque de Paris et des Pays-Bas International (Houston) Co. a été bénéficiaire. Les résultats de l'ensemble des implantations sont en progression très sensible ce qui permet d'envisager la poursuite de l'extension de notre réseau sur le territoire américain. D'ores et déjà, la Banque de Paris et des Pays-Bas occupe aux Etats-Unis une place importante dans l'activité très spécialisée du financement des négociants internationaux en matières premières, notamment dans le domaine du pétrole brut et des produits pétroliers. Ce développement est poursuivi dans la plupart des implantations internationales du groupe qui figure ainsi parmi les tout premiers spécialistes mondiaux en ce domaine.

ACTIVITES INDUSTRIELLES

L'activité de la Banque s'est poursuivie dans les domaines des restructurations et des regroupements au bénéfice des sociétés du Groupe, mais aussi de sociétés clientes auxquelles les équipes industrielles apportent leur concours.

C'est ainsi qu'elle a initié et pris une part active dans le rapprochement de Comsip Entreprise et de CGEE Alsthom, qui a abouti à la création du premier groupe européen dans le secteur de l'installation et des équipements électriques. Elle a également été l'initiatrice des négociations - auxquelles elle a activement participé - qui ont conduit à l'acquisition par Novotel de 90 % du capital de la Société Internationale des Hôtels Sofitel.

Pour le compte de sociétés du groupe, elle a négocié la cession à Sofresid du contrôle de Heurtey Industries et de ses filiales dont Paribas demeure actionnaire.

La Banque a participé au développement des activités du Groupe dans les domaines de techniques avancées. Outre la création de Cortexa Sicav et du Fonds International Cortexa dont nous avons précédemment parlé, elle a créé en France Transgène, société de recherche et de développement en bio-technologie qui associe, selon une formule originale, de grands groupes industriels français, des chercheurs et des organismes publics de recherche. La Banque a également pris une participation dans une société de "venture capital" américaine, Warburg Pincus.

ORGANISATION ET INFORMATIQUE

L'année 1980 a été marquée par une évolution importante dans les modalités de présentation des chèques aux Chambres de Compensation. Le passage à des Chambres Départementales, intervenu en octobre, a modifié profondément les procédures du travail au siège et dans les agences et a nécessité la mise en place de nouveaux matériels de postmarquage et de tri, ainsi que la modification des programmes de traitement.

Le développement d'un système informatique décentralisé a eu pour conséquences :

- une stabilisation des matériels dans les ateliers centraux de traitement,
- l'installation de trois nouveaux mini-ordinateurs,
- l'accroissement du parc de matériels informatiques installés dans les agences.

Une partie de l'effort des équipes d'études a été consacrée à des projets dont les premières étapes de mise en place n'interviendront qu'à partir de 1981.

Par ailleurs, plusieurs matériels simples de bureautique ont été mis en place à titre expérimental.

Enfin, a été créée une nouvelle cellule, qui prendra en charge l'ensemble des problèmes de télécommunications qui se posent à la Banque, tant dans l'emploi de moyens devenus courants (téléphone, télex, transmissions de données), que dans l'utilisation des nouvelles techniques (télécopie, vidéotexte, ...).

RELATIONS HUMAINES

Au 31 décembre 1980, les effectifs de la Banque de Paris et des Pays-Bas comprenaient, en France, 3.324 personnes contre 3.363 au 31 décembre 1979 et, à l'étranger, 762 contre 595, ce qui correspond globalement à une augmentation de 3,2 %.

La signature en 1979 d'un avenant à l'accord d'entreprise a permis, durant l'exercice, le développement du travail à temps partiel (mi-temps et trois-quarts de temps). Près de 2 % des effectifs se trouvent concernés par un tel régime.

La Banque a consacré à la formation professionnelle (qui a représenté 80.845 heures de cours et touché 1.595 personnes) 2,71 % de sa masse salariale.

Un effort particulier a été fait en 1980 pour la formation de l'encadrement aux relations humaines. Des stages ont été organisés afin de sensibiliser celui-ci à tous les aspects de la gestion du personnel et des conditions de travail. Dès à présent, plus de 200 personnes - Chefs de service, Gradés et Cadres - ont participé à ces stages.

En matière d'information, les actions nouvelles lancées en 1979 - diffusion de Paribas Actualités et mise en place d'un journal téléphonique - ont été poursuivies et développées avec la création en 1980 d'un support d'information inter-directions - Paribas Opérations -. Par ailleurs, des réunions d'information sur les résultats en 1979 de la Banque ont été organisées dans chaque direction à l'intention du personnel.

En juin 1980, a été créée une Agence du Personnel afin d'offrir au personnel actif et retraité l'ensemble des services bancaires qui peuvent être rendus à cette clientèle. Parmi ces services, on peut noter que le nombre de prêts "accession à la propriété" accordés en 1980 a notablement augmenté, soit 282 contre 246 l'année précédente.

Il a été institué en faveur du personnel deux nouveaux types d'assurance, la rente de conjoint survivant et la rente d'invalidité permanente totale, qui sont venus compléter le régime de prévoyance existant.

La réserve spéciale de participation afférente à l'exercice 1980 s'est élevée à F 26,8 millions contre F 22,3 millions pour l'exercice précédent : le montant moyen attribué représente environ 130 % d'une mensualité d'appointements.

COMPTES DE L'EXERCICE 1980

Bilan

Le total du bilan est de F 81.876.761.059,25 en progression de 42,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent (F 57.566.053.901,74).

ACTIF

Sous le poste "Banques, organismes et établissements financiers" sont regroupés les soldes débiteurs des opérations de Trésorerie effectuées par la Banque avec des intermédiaires financiers ou d'autres Banques françaises ou étrangères.

Le total des "Comptes ordinaires" et des "Prêts ou comptes à terme" composant ce poste passe de F 13.366 millions à F 23.755 millions marquant une progression de 77,7 % due pour l'essentiel à la croissance des opérations en devises réalisées par les Succursales à l'Étranger.

Les "Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme" qui représentent les valeurs nourries, prises en pension ou escomptées à d'autres Banques ou entreprises habilitées à intervenir sur les Marchés Monétaires français ou étranger, figurent pour F 8.116 millions contre F 6.196 millions.

Le total des "Crédits à la clientèle" nourris ou refinancés et des "Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle" ressort à F 41.683 millions contre F 30.973 millions, soit une progression de 34,6 %.

Cette croissance résulte principalement de l'activité des Succursales à l'Étranger et du développement des crédits en devises consentis en Métropole. Les crédits en francs sont passés de F 21.130 millions à F 22.815 millions, soit une hausse de 8,1 %.

Le total des postes "Titres de placement", "Titres de participations et de filiales" marque une légère diminution (de F 2.108 millions à F 1.966 millions) qui résulte, notamment, de la cession à l'OPFI-PARIBAS des participations COMPAGNIE FONCIERE et COGEI, de la cession de titres SUN HUNG KAI SECURITIES, POWER CORP., et de différents titres de placement.

Sous le poste "Acompte sur dividendes" a été enregistré l'acompte de F 25 millions (F 4 par action ancienne de F 100 et F 2 par action nouvelle de F 100) à valoir sur le dividende de l'exercice 1980 et mis en paiement le 22 décembre 1980.

PASSIF

Sous le poste "Banques, organismes et établissements financiers" sont enregistrés les soldes créditeurs des opérations de Trésorerie dont la contrepartie à l'actif se trouve principalement sous le poste ayant le même intitulé. Le total du poste s'élève à F 32.449 millions contre F 18.314 millions, soit une augmentation de 77,2 %.

Les ressources de clientèle dont le total résulte du regroupement des rubriques "Comptes créditeurs de la clientèle", "Comptes d'épargne à régime spécial", "Bons de caisse", augmentent de 40,8 % passant de F 12.765 millions à F 17.974 millions. Cette forte progression concerne principalement les comptes à terme dont le montant total est, à fin 1980, de F 11.624 millions contre F 6.985 millions à fin 1979.

Sous le poste "Comptes de régularisations, provisions et divers" ne figurent au titre des provisions que les provisions

réglementées constituées en franchise d'impôt et les provisions pour pertes et charges ayant supporté l'impôt. Les provisions pour créances douteuses sont désormais passées en totalité, en déduction des postes correspondants, à l'actif.

L'accroissement du poste "Obligations" (F 1.121 millions contre F 736 millions) tient à l'emprunt obligataire à taux flottant de F 500 millions émis en décembre 1980 par votre Société. Cet emprunt, le premier de ce type émis sur le marché domestique français a été très bien accueilli. Il a permis de renforcer les capitaux permanents de votre Société et d'augmenter ainsi ses possibilités de crédit tout en respectant les normes de l'encadrement. Par ailleurs, un emprunt de \$ 25 millions 1975-1980 à taux flottant a été remboursé à son échéance en fin d'exercice.

Les postes "Ecart de réévaluation", "Réserves", "Capital", enregistrent les modifications résultant des opérations d'augmentation de capital intervenues en juin 1980. Rappelons qu'à l'augmentation de capital contre espèces de F 500 millions à F 625 millions (1.250.000 actions de F 100 émises à F 250, soit avec une prime d'émission globale de F 187,50 millions venant accroître le poste "Réserves") a succédé une attribution gratuite (1 action nouvelle de F 100 pour 5 anciennes) réalisée par incorporation d'une fraction de l'écart de réévaluation qui a porté le capital de F 625 millions à F 750 millions. Les 2.500.000 actions créées portent jouissance à compter du 1er juillet 1980.

HORS BILAN

Les "Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle" passent de F 12.226 millions à F 18.684 millions.

Les "Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle" s'élèvent à F 27.339 millions contre F 10.091 millions pour l'exercice précédent.

La croissance de ces postes de hors bilan résulte essentiellement du développement rapide de l'activité de notre Etablissement en matière de financement du négoce international.

Comptes de Resultats

CREDIT

L'ensemble des "Produits d'exploitation bancaire" augmente de 75,6 % et passe de F 4.921 millions à F 8.639 millions. La forte progression des produits est liée en partie à la hausse des conditions de Banque mais surtout au développement de nos activités tant bancaires que financières en France et à l'étranger.

Le poste "Produits exceptionnels" qui enregistre principalement les plus-values sur cessions de titres de participation s'élève à F 58,38 millions contre F 23,12 millions en 1979.

DEBIT

Le total des "Charges d'exploitation bancaire" atteint F 7.063 millions contre F 3.879 millions, soit une progression de 82 %. Parmi ces charges, on relève la progression des charges sur opérations de Trésorerie (de F 3.026 millions à F 5.399 millions) qui traduit le renchérissement du refinancement lié à la hausse des taux de l'année 1980 et l'augmentation des charges sur opérations avec la clientèle (de F 624 millions à F 1.242 millions), conséquence de l'accroissement des ressources de clientèle à terme.

Les "Charges de Personnel" progressent de 22,2 % passant de F 565 millions à F 690 millions ; cette augmentation résulte à la fois de l'augmentation du point bancaire et de l'extension de notre Réseau de Succursales à l'Étranger.

Le poste "Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises" sous lequel figure le solde net des dotations aux provisions pour créances douteuses et aux provisions pour dépréciation du Portefeuille-Titres passe de F 53,28 millions à F 363,92 millions. Cette augmentation s'explique par les difficultés que connaissent certains secteurs de l'Industrie française et le souci d'une politique de gestion prudente face à des risques potentiels, tant en France qu'à l'étranger.

Le poste "Charges exceptionnelles" enregistre cette année encore la constatation d'une moins-value sur les titres des sociétés visées par le plan de restructuration de la Sidérurgie. Compte tenu de la moins-value constatée et des provisions sur titres constituées, le risque en capital sur ces sociétés est intégralement couvert.

Sous le poste "Participation des salariés" figure le montant de la participation versée aux salariés au cours de l'exercice (F 22,36 millions contre F 14,22 millions en 1979). La dotation à la provision pour participation de l'exercice 1980 (F 27 millions contre F 22,20 millions en 1979) est portée sous le poste "Dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation".

Les opérations en capital, solde des plus ou moins-values à long terme sur cessions et du mouvement des provisions sur titres, dégagent un résultat net de F 6.943.869,36 qui a été compensé par une dotation de même montant à la provision pour éventualités diverses. De ce fait, ces opérations n'ont aucune incidence sur le bénéfice de l'exercice.

Le bénéfice de l'exercice passe de F 93.520.740,02 à F 142.106.572,52, ce qui représente une progression de 52 %.

Affectation des Résultats

Le bénéfice net de l'exercice 1980 s'élève à F 142.106.572,52
Compte tenu du report à nouveau F 79.965.572,39

Le montant distribuable est de F 222.072.144,91

Nous vous proposons de le répartir comme suit :

Dotation à la réserve légale F 7.105.328,63
(correspondant à 5 % des bénéfices de l'exercice)
Distribution aux actionnaires F 100.000.000,00
F 107.105.328,63

Le solde de F 114.966.816,28
serait affecté au report à nouveau.

Si vous approuvez cette répartition, la somme versée aux actionnaires sera en augmentation de 42,9 % par rapport à l'exercice précédent et permettra de distribuer un dividende net de F 16 par action ancienne et F 8 par action nouvelle. Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (F 8 par action ancienne, F 4 par action nouvelle), le dividende global s'élèvera à F 24 par action ancienne et F 12 par action nouvelle.

Il est rappelé, conformément à la Loi, que le revenu global par action au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende net par action	Impôt déjà versé au Trésor
1977	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7
1978	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7
1979	5.000.000	F 70.000.000	F 21	F 14	F 7

M. Maurice Naessens, Président d'honneur de la Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique, a demandé à être déchargé de ses fonctions d'administrateur. Nous tenons à le remercier de la part qu'il a prise dans le développement du groupe en Belgique et du concours qu'il nous a apporté depuis qu'il siégeait au Conseil de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Nous vous demandons de confirmer la nomination, faite à titre provisoire, de M. Albert Frère.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 1980 a décidé que le mandat de tous les Administrateurs en fonction prendra fin lors de l'Assemblée de 1981. Nous vous proposons donc de réélire Administrateurs, MM. Decker, Doumenc, Dupont-Fauville, Fabre, Frère, de Fouchier, Leca, Marchandise, Moussa, Rambaud, Lord Roll of Ipsden, et Walhain, en vous rappelant que, comme le prévoit la résolution de mai 1980, un tirage au sort déterminera l'ordre de renouvellement des Administrateurs nouvellement élus.

Nous soumettons également à votre approbation le renouvellement pour trois ans du mandat de M. Claude Bourlet, Censeur.

Nous vous proposons de nommer, en remplacement de M. Claude Castel, la Société Castel Jacquet et Associés, Commissaire aux Comptes, titulaire pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Nous vous demandons également de donner au Conseil d'Administration l'autorisation, d'une part, d'émettre ou de garantir des bons ou obligations pour un montant maximum de F 1,5 milliard et, d'autre part, d'émettre ou de créer, par l'intermédiaire de succursales étrangères de la Banque, des certificats de dépôts en monnaie locale pour un montant maximum de F3 milliards

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble du Personnel de la Banque, tant en France qu'à l'étranger, pour le concours efficace qu'il a apporté au développement de nos activités et de nos résultats.

Le Conseil d'Administration

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Nous avons examiné les états financiers de votre Société arrêtés à cette date. L'ensemble des documents et justificatifs nécessaires à l'accomplissement de notre mission nous a été régulièrement communiqué et nous avons pu effectuer les vérifications et contrôles jugés utiles, eu égard aux règles de diligences normales.

En application des dispositions de l'article 341 de la Loi du 24 juillet 1966, nous vous informons que le compte de résultats et le bilan ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que les exercices précédents, à l'exception des provisions pour créances douteuses qui sont désormais passées en totalité, en déduction des postes correspondants, à l'actif.

Votre bilan, qui se totalise à FF 81.876.761.059,25, fait apparaître un résultat bénéficiaire de FF 142.106.572,52.

Nous avons vérifié la sincérité des informations relatives à la situation financière et aux comptes, données dans les documents adressés aux Actionnaires ou mis à leur disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale.

En conclusion, n'ayant rien relevé qui contrevienne à la réglementation sur les sociétés, nous estimons être en mesure de certifier que l'inventaire, le compte de résultats et le bilan tels qu'ils vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Paris, le 24 avril 1981

Les Commissaires aux Comptes

Société de Contrôle des Comptes

Claude CASTEL

RAPPORT SPECIAL

sur les opérations intéressant
les Administrateurs et Directeurs Généraux

Loi du 24 juillet 1966 - Articles 101 à 103
Décret du 23 mars 1967 - Articles 91 et 92

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention visée par l'article 101 de la Loi du 24 juillet 1966.

Paris, le 30 mars 1981

Les Commissaires aux Comptes

Société de Contrôle des Comptes

Claude CASTEL

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1980 qui font ressortir un bénéfice de F 142.106.572,52.

Elle approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice et fixe le dividende à F 16,- par action ancienne et à F 8,- par action nouvelle provenant de l'augmentation de capital contre espèces et par attribution gratuite intervenue en juin 1980. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de F 8,- et F 4,-) ce dividende correspond à un revenu global respectivement de F 24,- et F 12,-.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Montant total distribué aux actionnaires	Revenu global par action	Dividende distribué par action	Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)
1977	5.000.000	F 70.000.000	F 21,-	F 14,-	F 7,-
1978	5.000.000	F 70.000.000	F 21,-	F 14,-	F 7,-
1979	5.000.000	F 70.000.000	F 21,-	F 14,-	F 7,-

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil dans les conditions de l'article 17 des statuts de M. Albert FRERE comme Administrateur.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale réélit MM. Pierre DECKER, Maurice DOUMENC, Antoine DUPONT-FAUVILLE, Francis C. FABRE, Albert FRERE, Jacques de FOUCHIER, Dominique LECA, Jacques MARCHANDISE, Pierre MOUSSA, Gustave RAMBAUD, Lord ROLL of IPSDEN et M. Michel WALHAIN Administrateurs pour quatre ans, sauf l'effet de renouvellement partiel prévu par les statuts.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme M. Claude BOURLET Censeur pour trois ans.

Du fait de la distribution en 1980 d'un acompte de F 4,- par action ancienne et de F 2,- par action nouvelle à valoir sur le dividende de l'exercice en cours, il sera mis en paiement à partir du 20 mai 1981 le solde du dividende soit F 12,- par action ancienne et F 6,- par action nouvelle assorti d'un avoir fiscal de F 6,- et F 3,-.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que le revenu global, au titre des trois derniers exercices, s'établissait ainsi :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en remplacement de M. Claude CASTEL démissionnaire, la Société Castel Jacquet et Associés Commissaire aux Comptes titulaire pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale annule, à hauteur des montants non utilisés à ce jour, les autorisations données au Conseil d'Administration le 3 novembre 1980 d'émettre ou de garantir en toutes monnaies des emprunts sous toutes formes.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons et obligations, en toutes monnaies pour un montant maximum de F1.500.000.000.

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies pour un montant maximum de F 1.500.000.000.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à émettre et à créer par l'intermédiaire des succursales étrangères, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des certificats de dépôts en monnaies locales pour un montant maximum de F 3.000.000.000.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en application de l'article 103 de la Loi du 24 juillet 1966.

Les demandes d'inscriptions de projets de résolutions à l'ordre du jour doivent être envoyées dans le délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit d'assister à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un mandataire actionnaire et membre de l'Assemblée ou par son conjoint.

Toutefois, seront seuls admis à assister à l'Assemblée, ou à s'y faire représenter, les actionnaires qui auront justifié au préalable de cette qualité :

1 - en ce qui concerne leurs actions nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la société deux jours francs avant la date de l'Assemblée ;

2 - en ce qui concerne leurs actions au porteur :

. soit en les déposant deux jours francs avant la date de l'Assemblée au siège social, 3 rue d'Antin, Paris 2ème ;

. soit, si ces actions sont déjà en dépôt dans une banque ou chez un agent de change, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue de l'Assemblée et d'en informer la Banque de Paris et des Pays-Bas deux jours francs avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration

BILAN

ACTIF	au 31 - 12 - 1979	au 31 - 12 - 1980
Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	419 090 267,85	1 084 908 679,18
Banques, Organismes et Etablissements Financiers :		
<i>a) Comptes ordinaires</i>	868 730 700,84	1 475 179 049,65
<i>b) Prêts et comptes à terme</i>	12 497 512 930,17	22 280 298 595,22
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	6 195 802 856,70	8 116 428 582,79
Crédits à la clientèle		
<i>a) Créances commerciales</i>	4 047 860 301,65	4 615 876 639,72
<i>b) Crédits à court terme</i>	12 137 368 710,88	17 351 458 398,98
<i>c) Crédits à moyen terme</i>	10 179 259 861,99	13 431 612 291,58
<i>d) Crédits à long terme</i>	2 624 554 044,26	3 787 151 834,57
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	1 984 450 832,54	2 496 546 820,78
Chèques et effets à l'encaissement	2 021 659 475,57	1 802 698 816,72
Comptes de régularisation et divers	1 595 768 084,33	2 268 813 509,74
Opérations sur titres	447 936 476,81	723 989 439,16
Titres de placement	1 319 431 563,60	1 282 615 886,67
Titres de participation et de filiales	758 252 476,24	613 393 978,43
Prêts participatifs	30 455 000,00	69 901 140,00
Immobilisations	437 920 318,31	450 887 396,06
Acompte sur dividendes	-	25 000 000,00
	57 566 053 901,74	81 876 761 059,25

PASSIF	au 31 - 12 - 1979	au 31 - 12 - 1980
Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	2 891 162 626,54	5 123 023 688,17
Banques, Organismes et Etablissements Financiers		
<i>a) Comptes ordinaires</i>	2 173 266 619,52	1 570 057 499,11
<i>b) Emprunts et comptes à terme</i>	16 140 539 674,99	30 878 942 166,57
Valeurs données en pension ou vendues ferme	17 992 219 331,37	18 834 412 382,77
Comptes créditeurs de la clientèle :		
<i>Sociétés et entrepreneurs individuels</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	3 600 046 735,00	3 790 541 462,45
<i>Comptes à terme</i>	3 823 434 838,17	8 298 732 907,08
<i>Particuliers</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	929 502 040,08	1 088 963 872,40
<i>Comptes à terme</i>	1 046 987 087,85	1 513 078 416,05
<i>Divers</i>		
<i>Comptes ordinaires</i>	1 250 792 485,44	1 471 440 057,60
<i>Comptes à terme</i>	498 131 927,31	262 621 740,90
Comptes d'épargne à régime spécial	293 357 600,00	278 602 620,70
Bons de caisse	1 323 263 951,01	1 269 764 158,09
Comptes exigibles après encaissement	1 140 055 164,30	1 162 652 658,63
Comptes de régularisation, provisions et divers	2 195 051 550,39	3 067 225 329,20
Opérations sur titres	412 585 644,64	641 784 650,23
Obligations	735 692 470,00	1 121 348 660,00
Ecart de réévaluation :		
<i>Provision réglementée</i>	18 497 068,95	17 499 783,44
<i>Réserve réglementée</i>	182 214 868,29	57 210 215,45
Réserves	269 286 645,50	456 786 645,50
Capital	500 000 000,00	750 000 000,00
Report à nouveau	56 444 832,37	79 965 572,39
Bénéfice de l'exercice	93 520 740,02	142 106 572,52
	57 566 053 901,74	81 876 761 059,25

HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties en faveur des intermédiaires financiers
Cautions, avals, autres garanties reçus des intermédiaires financiers
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
Cautions, avals et obligations cautionnées en faveur de la clientèle
Autres engagements en faveur de la clientèle

au 31 - 12 - 1979	au 31 - 12 - 1980
866 629 157,26	11 469 085 178,08
13 027 994 565,37	24 559 137 228,48
10 090 638 647,95	27 339 395 677,74
12 225 984 585,88	18 684 195 452,39
736 410 003,22	830 677 158,06

COMPTE DE RESULTATS

DEBIT
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE
— Charges sur opérations de Trésorerie et opérations interbancaires . <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers</i> . <i>Emprunts contre effets publics ou privés</i> . <i>Commissions</i>
— Charges sur opérations avec la clientèle
— Charges sur opérations de crédit bail
— Intérêts sur emprunts obligataires
— Autres charges d'exploitation bancaire
CHARGES DE PERSONNEL
IMPOTS ET TAXES
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
— Travaux, fournitures et services extérieurs
— Autres charges générales d'exploitation
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS
EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES
CHARGES EXCEPTIONNELLES
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION
PARTICIPATION DES SALARIES
IMPOT SUR LES SOCIETES
BENEFICE DE L'EXERCICE
TOTAL DU DEBIT

CREDIT
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE
— Produits des opérations de Trésorerie et opérations interbancaires . <i>Instituts d'émission, banques, organismes et établissements financier</i> . <i>Prêts contre effets publics ou privés</i>
— Produits des opérations avec la clientèle . <i>Crédits à la clientèle</i> . <i>Comptes débiteurs de la clientèle</i> . <i>Commissions</i>
— Produits des opérations diverses
— Produits du Portefeuille-Titres
PRODUITS ACCESSOIRES
PRODUITS EXCEPTIONNELS
REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION
TOTAL DU CREDIT

1979			1980		
		3 879 304 208,43			7 063 360 183,90
1 823 254 494,74	3 026 311 661,03		3 821 348 060,25	5 399 732 599,92	
1 197 762 746,10			1 568 577 110,20		
5 294 420,19			9 807 429,47		
	624 905 701,17			1 242 134 652,65	
	—			62 448,60	
	64 353 682,44			71 910 549,83	
	163 733 163,79			349 519 932,90	
		564 872 582,97			690 189 141,28
		31 412 399,51			39 845 968,98
		172 706 040,81			230 856 329,81
	75 870 209,71			99 932 476,56	
	96 835 831,10			130 923 853,25	
		29 031 577,75			37 761 567,08
		53 276 546,46			363 917 511,96
		40 866 377,20			28 921 439,39
		36 456 379,47			49 037 698,14
		14 225 120,00			22 364 011,00
		42 637 277,49			56 086 740,09
		93 520 740,02			142 106 572,52
		<u>4 958 309 250,11</u>			<u>8 724 447 164,15</u>

1979			1980		
		4 920 733 244,34			8 638 896 668,58
1 377 526 866,31	2 055 455 752,31		3 015 131 368,14	3 883 838 740,74	
677 928 886,00			868 707 372,60		
	2 192 705 543,23			3 602 592 908,07	
1 744 264 093,38			3 087 784 871,03		
392 351 245,57			464 734 180,87		
56 090 204,28			50 073 856,17		
	544 393 297,86			958 585 610,44	
	128 178 650,94			193 879 409,33	
		235 140,77			4 808 803,35
		23 115 745,00			58 377 681,22
		14 225 120,00			22 364 011,00
		<u>4 958 309 250,11</u>			<u>8 724 447 164,15</u>

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES
DETENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 1980**

	nombre de titres	valeur d'inventaire
<u>OBLIGATIONS</u>		
Groupement de l'Industrie Sidérurgique "GIS" 10 % Var Imm. 1977/84	25 600	25 344 000,00
Emprunt d'Etat 10,80 % 1979/94	13 740	24 504 740,40
CFF foncier 12,6 % 1980/95	10 000	20 000 000,00
Crédit Foncier de France 14 % 1980/95	10 000	20 000 000,00
Groupement pour le Financement des Ouvrages de Bâtiments Travaux Publics et Activités Annexes 11,10 % 1979/94	9 072	15 734 295,36
Nadomarine 12 % 11. 1979/94	4 955	9 153 470,60
Semise Petite Faucille	8 547	8 547 000,00
Tunnel du Mont-Blanc 12, 2 % 1979/94	4 484	8 366 695,60
Provinces de France 10,7 % 1979/94	8 119	6 874 519,68
Autoroute sud 12 % 10. 1979/94	3 855	6 651 879,60
Groupement des Industries du Bâtiment et des Travaux Publics 12 % 1979/94	7 322	6 197 340,80
Provinces de France 9,7 % 1979/94	7 244	5 851 848,08
Caisse Nationale de Télécommunications 8,25 % 89	1 610	5 786 001,90
Groupement des Industries de la Mer et des Activités Sous-marines 12 % 1979/91	5 405	4 688 080,80
Département Provence 9,80 % 1979/96	5 680	4 647 830,40
Banque Nationale de Paris Tx flot 1980/88	1 000	4 516 000,00
Emprunt d'Etat 10 % 06 1979	2 348	4 110 455,76
Groupement de Banques Privées 12 % 1979/94	4 593	4 031 919,12
Tunnel de Fréjus 9,70 % 04 1979	3 750	3 020 250,00
Salon de Provence 9,95 % 03 1979	250	2 450 000,00
Provinces de France 9,80 % 1979/94	2 116	1 759 327,04
Ville de Marseille 10 % 1978	2 069	1 741 580,75
Groupement des Industries du Transport et du Tourisme 11, 10 % 1979/91	782	1 359 397,52
SDR groupées 12,10 % 1979/94	515	953 790,30
Ufinex 11,70 % 1979/94	508	439 999,12
Emprunt d'Etat 9 % 1979/94	424	359 831,84
Acoba 9,90 % 01 1979	258	199 023,78
<u>ASSURANCES</u>		
Transexpansion Vie	5 000	500 000,00
<u>BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES</u>		
Union Méditerranéenne de Banque	6 000	6 000 000,00
Crédit Martiniquais	4 336	2 179 352,12
Banque Centrale de Compensation	16 000	1 600 048,00
Banque France-Roumaine	1 700	1 443 309,00

	nombre de titres	valeur d'inventaire
BANQUES ET SOCIETES FINANCIERES (Suite)		
Société d'Etude et de Financement pour la Modernisation des Immeubles "FIMODI"	9 524	1 252 400,00
CEPME Crédit Equipement PME	3 790	944 860,00
Société Financière d'Etudes et de Placements "SOFINEP"	5 480	695 960,00
Banque des Antilles Françaises	131 270	656 162,71
Société pour le Financement d'Immeubles Commerciaux et Industriels "SOFICOMI"	1 796	245 326,45
Société d'Etudes pour l'Expansion du Bassin de l'Adour "SEBADOUR"	2 315	243 075,00
Société pour le Financement de la Protection de la Nature et de la lutte contre la Pollution "SOFINAT"	1 265	126 500,00
Auxiliaire Financement International	1 250	125 300,00
Centre du Titre Universel de Paiement	1 900	114 000,00
SOCIETES D'INVESTISSEMENT ET DE PORTEFEUILLE		
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "OPB" Paribas	4 051 458	437 100 706,52
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "OPFI Paribas"	1 175 458	106 396 661,04
Conseil Investissement	49 970	6 988 074,73
Foncier Investissement	13 060	3 343 750,00
Sogepar	10 020	2 470 073,84
Sogepargne	8 270	2 064 425,21
Essor	16 000	2 000 000,00
Société Immobilière Française pour l'Investissement "SIFIS - SIEMENS"	18 000	1 800 000,00
Epargne Assurance	11 786	1 620 766,30
Via Investissements	9 990	1 248 750,00
Sélection Croissance	6 396	799 598,73
Obligations convertibles	4 400	549 975,60
Sicobli	44	534 961,60
Epargne Revenu	1 990	484 943,10
Groupement des Industries de la Mer "GIMER"	3 000	300 000,00
Garantie Mutuelle des Fonctionnaires obligations	25	250 000,00
Antin Gérance	2 034	203 399,70
Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger "SPS"	932	197 294,23
CGE Développement	1 960	196 000,00
Mondiale d'Investissement	1 618	162 447,20
GENERCO	1 248	124 800,00
Groupement pour le Financement de l'Audiovisuel et de la Télédistribution "GIFATEL"	1 100	110,000,00
ALIMENTATION		
Docks de France	1 425	1 325 763,00
Docks de France 9,5 % cv 1980/92	1 000	1 246 550,00

	nombre de titres	valeur d'inventaire
AUTOMOBILES ET EQUIPEMENTS		
Cycles Peugeot	3 650	735 292,50
JOURNAUX, PAPIERS ET IMPRIMERIES		
Dafsa Inter	2 329	234 281,59
PRODUITS CHIMIQUES - VERRERIES		
Transgene	1 222	122 200,00
SERVICES PUBLICS		
Groupement pour le Financement des Ouvrages de Bâtiments Travaux Publics et Activités annexes "GOBTP"	4 000	400 000,00
Hôpitaux de France	25	250 000,00
VALEURS DIVERSES		
Bic	54 811	24 206 181,93
Saint-Gobain Pont-à-Mousson	8 000	1 086 800,00
		811 969 268,55
Titres énumérés ci-dessus	F.	811 969 268,55
Titres de sociétés étrangères non admises à la cote officielle des bourses de valeurs	F.	837 379 963,85
Titres de sociétés immobilières non admises à la cote officielle des bourses de valeurs	F.	664 697,62
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F. 100 000 par catégorie	F.	2 109 151,23
I - VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE - TITRES METROPOLE	F.	1 652 123 081,25
II - VALEUR D'INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE TITRES DES SUCCURSALES A L'ETRANGER	F.	243 886 783 85
TOTAL :		1 896 009 865,10
Se décomposant en :	TITRES DE PLACEMENT	1 282 615 886,67
	TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES	613 393 978,43
TITRES DE FILIALES ET DE PARTICIPATIONS ACQUIS AU COURS DE L'EXERCICE 1980		
A - FILIALES A PLUS DE 50 % (% acquis ou atteint au cours de l'exercice)		
Banque de Paris et des Pays-Bas International Houston C ^o		2 000 actions
Paribas Finanziaria		19 000 actions
B - PARTICIPATIONS (participations acquises ou portées à 10 %)		
Néant		

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES
ET LES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 1981**

SOCIETES	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue (en %)
<i>I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas</i>			
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)			
Banque de Paris et des Pays-Bas International Houston C ^o	\$ 2 000 000,-	\$ 500 000,00	100,-
Conseil Investissement	5 000 000,-	5 194 000,00	99,94
Omnium de Participations Bancaires de Paris et des Pays-Bas "O.P.B.-PARIBAS"	258 300 000,-	224 810 388,27	78,42
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas)			
Omnium de Participations Financières et Industrielles de Paris et des Pays-Bas "O.P.F.I.-PARIBAS"	550 000 000,-	564 915 549,80	12,11
<i>II - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>			
A - FILIALES			
Françaises			
Etrangères			
B - PARTICIPATIONS			
Dans les sociétés françaises			
Dans les sociétés étrangères			

Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la BPPB en 1980
10 689 350,00	—	—	\$ 1 130 118,82	\$ 33 605,00	—
6 988 074,73	55 525 000,00	—	12 120 174,89	4 500 576,92	4 896 970,00
437 100 706,52	200 000 000,00	—	89 128 975,76	48 470 807,29	37 679 489,40
106 396 661,04	7 571 828,63	—	100 689 296,28	81 699 486,08	9 991 393,00
67 000,00	—	—			—
1 504 360,00	—	—			—
5 493 195,70	327 979 585,53	273 001 000,00			288 358,00
944 251,50	—	—			103 228,09

RESULTATS FINANCIERS
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

	1976	1977	1978	1979	1980
I- SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	750 000 000
b) Nombre d'actions émises	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	7 500 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II- RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Produits d'exploitation bancaire	2 509 615 213	2 988 938 961	3 417 630 352	4 920 968 385	8 643 705 422
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	333 892 583	273 584 098	355 124 442	232 722 511	648 910 090
c) Impôt sur les bénéfices	49 961 709	36 206 116	35 077 187	42 637 377	56 086 740
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	88 299 810	71 603 265	85 273 564	93 520 740	142 106 573
e) Montant des bénéfices distribués	80 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	100 000 000
III- RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	56,78	47,48	64,01	38,02	94,85 *
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	17,66	14,32	17,05	18,70	22,74 *
c) Dividende versé à chaque action	16,-	14,-	14,-	14,-	{ 16,- (1) 8,- (2)
IV- PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	3 342	3 462	3 412	3 363	3 324
b) Montant de la masse salariale et participation aux bénéfices	241 101 147	264 929 507	301 386 633	336 158 715	396 612 778
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc..)	92 865 590	108 068 628	125 223 391	145 763 029	169 762 871

* Compte tenu du fait que les 2 500 000 actions émises en 1980, ont été créées jouissance 1 - 7 - 1980

(1) actions anciennes
(2) actions nouvelles jouissance (1-7-80)